

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 30 juillet 2012**

--- o0o ---

L'an deux mille douze, le trente juillet, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, de ZANET, DEHEZ, Mme DEGOS (a procuration pour M. DUCASSE), MM. DUBOS (a procuration pour M. LAMOTHE) , BATS, Mme BERBILLE, Mme ROLLIN, MM. CABANNES, DUPOUY, MARSAN, LASSUS (a procuration pour Mme ROCA), Melle DAVERAT, M. BRUEY, Melle ULMANN, Mme DEHEZ-BATISTA.

Etaient excusés : LAMOTHE (a donné procuration à M. DUBOS), M. DUCASSE (a donné procuration à Mme DEGOS), Melle POLESE, Mmes DUBUN, ROCA (a donné procuration à M. LASSUS), M. MOUCHEBOEUF, Mme LEFORT.

Un scrutin a eu lieu, Melle DAVERAT Caroline a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance E

Délibération n° 3

DELIBERATION

Rapporteur : M. Alain DEHEZ, Adjoint au Maire

OBJET Marché des Producteurs du 7 août 2012

Il est proposé à notre Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à signer la convention de partenariat pour l'organisation du Marché de Producteurs de Pays, organisé le 7 août 2012 à TARTAS, avec la Chambre d'Agriculture et l'Office du Tourisme du PAYS TARUSATE.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

AUTORISE M. le Maire à signer la convention de partenariat pour l'organisation du Marché de Producteurs de Pays, organisé le 7 août 2012 à TARTAS, avec la Chambre d'Agriculture et l'Office du Tourisme du PAYS TARUSATE.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

J-F. BROQUÈRES